

Service | Mis à jour le 28 décembre 2021

L'Allocation Logement Stable

● **Disponible** | L'Étang-Salé (974)

Service cumulable

Logement – Hébergement

Aide financière

Cette aide financière est accordée aux jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance, qui se retrouvent sans hébergement ou à la recherche de leur premier logement stable.

En présentiel

117 Avenue Raymond Barre
97427 L'Étang-Salé

Publics

Profils

- Jeunes de 18 à 24 ans
- Jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Critères

- Aucun

Pré-requis, compétences

- Aucun

Modalités

Pour l'accompagnateur

- Téléphoner

Pour le bénéficiaire

- Téléphoner

Justificatifs

- Aucun

 **Connectez-vous**

Accédez aux informations de contact et mobilisez ce service pour votre bénéficiaire.

Description

Pourquoi ?

Cette aide permet à des jeunes se retrouvant sans abri, en situation de rupture d'hébergement, à la recherche d'un premier logement, d'accéder à un logement stable.

Combien ?

L'aide est cumulable avec toutes les aides de l'Aide Sociale à l'Enfance. Son montant est de 150€ à 450€ par mois pour une durée maximum d'un an. Elle est renouvelable en fonction du projet social ou professionnel du jeune.

Comment ?

- Un dossier administratif est constitué à la demande du jeune ou à l'initiative des services sociaux ou des partenaires en accord avec le jeune selon son projet

- Un rapport social peut être demandé dans certains cas
- L'instruction et la validation sont faites par le Service Départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance et la Direction Enfance Famille